



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée
4, rue de Saint Jean de Sauves
86330 LA CHAUSSEE
05 49 22 73 67



Conseil Municipal du 25 juin 2020

Présents:

Alain Legrand - Laurence Manceau - Marie-Jeanne Doriol - Serge Bert - Xavier Pottier -
Martine Chauvet - Bernard Rutault - Jean-Jacques Giroire - Gérard Boulé -
Julien Taramelli - Martine Talbot

Absents: -/-

CONVENTION VISION PLUS 2021 AVEC LA SAEML SOREGIES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le transfert de compétence opéré par la Commune au profit du Syndicat ENERGIES VIENNE en matière d'éclairage public,

Vu la délibération 2020/14 du 18 février 2020 du Comité Syndical du Syndicat ENERGIES VIENNE approuvant la validation de la convention Vision Plus 2021 qui s'inscrit dans la continuité de la version et de son avenant ayant offert 2 options cumulables aux collectivités : l'option remplacement standard des lanternes et/ou l'option pose de mâts provisoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur proposition de M. le Maire :

- APPROUVE la convention Vision Plus 2021 et CHOISIT : sans option
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle Convention Vision Plus.

Cette délibération est mise aux voix.

Pour	11
Contre	0
S'abstient	0

INFORMATION SUR LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

Impossible d'adhérer au groupement d'achat. Suite à la pandémie due à la covid... la date limite de réponse est expirée

APPROBATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'ELECTRICITE SOREGIES IDEA POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC LA SAEML SOREGIES

M. le Maire expose au Conseil Municipal,
Vu les articles L.2122-1 et R2122-8 du code de la commande publique,
Vu le Code de l'Énergie,
Vu la proposition de contrat de fourniture d'électricité à prix de marché "SOREGIES IDEA " de la SAEML SOREGIES,
et l'opportunité financière qu'elle représente,
Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire :
- APPROUVE le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA applicable dès réception par SOREGIES de la notification du contrat signé,
- AUTORISE la signature par M. le Maire du nouveau contrat de fourniture d'électricité Sorégies IDEA pour les points de livraison communaux, Éclairage public et bâtiments communaux.

Après avoir écouté l'exposé, la délibération est soumise aux voix
Le Conseil Municipal vote "pour" à l'unanimité

TRAVAUX DE VOIRIE 2020

Un devis reçu de RTL – d'autres (MTP et MRY) en attente

Travaux envisagés:

Renoué, entre la Rue des Chênes Truffiers jusqu'au carrefour devant chez J.Landry

La Chaussée: continuer la Rue de la Voie Romaine depuis chez Mme Barry jusqu'au carrefour devant la maison Penot. Au-delà, vers la rue de Jean de Sauves, la rue est départementale

Réparations Rue de la Piche. A prévoir... Rue de la Seigneurie

Devis RTL

Renoué	23000 euros
Rue de la Voie Romaine	28000 euros
Rue de la Seigneurie	6774 euros

Au budget	30000 euros
Participation du département	16000 euros

Aide supplémentaire en 2020: 8000 euros (Département)
Décision lors du prochain conseil si les autres devis sont arrivés.

AMÉNAGEMENT DU TERRAIN EN LOCATION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas renouveler le bail au 31.12.2020 en raison du peu d'utilisation et du manque d'entretien.
Le terrain sera aménagé.

AMÉNAGEMENT ESPACE CINÉRAIRE

● Comparatif 3 devis

"Jardin du Souvenir"

(4 cases, dont 3 occupées)

● Caveau d'attente à envisager

● Ossuaire destiné à recevoir les ossements des reprises de concessions .

● Columbarium

Devis aménagement

prix en euros	BARRAUD	AUGERON	LEVLAVERGNE
Déplacement ancien columbarium	250	200	granit
Columbarium 4 places	1080 aménagement/case/ plaque d'identification		2200
Caveau provisoire	590	550 prix de fondation case aménagement	720
Osuaire	1180	1360 2 places 3200€	900
Banc			300

L'entreprise Leylavergne inclut un banc en granit. Décision définitive lors du prochain conseil

RECONDUCTION REALISATION DES DOSSIERS CNRACL

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 24,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Vienne en date du 14 février 2020 autorisant le Président à proposer de nouvelles conventions de contrôle ou de réalisation aux collectivités et établissements publics affiliés pendant la durée de la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts, Considérant que le Centre de Gestion de la Vienne propose deux modalités d'accompagnement aux employeurs territoriaux pour leurs dossiers CNRACL, le contrôle ou la réalisation.

Le Maire présente à l'assemblée les tarifs pour les prestations de contrôle et de réalisation des dossiers CNRACL fixés par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Vienne à compter du 01/01/2020 :

Dossiers dématérialisés	convention réalisation	convention contrôle
L'immatriculation de l'employeur	24,00	-
L'affiliation	8,00	-
Le dossier de demande de retraite :		
• Pension vieillesse « normale » et réversion	48,00	24,00
• Pension départ anticipé hors invalidité (carrière longue, catégorie active, fonctionnaire handicapé...)	65,00	32,50
• Pension départ anticipé pour invalidité	80,00	40,00
• Demande d'avis préalable	32,00	16,00
Qualification de CIR	24,00	18,00
L'étude de retraite : droits acquis, estimation de pension	16€/heure	16€/heure
La fiabilisation du Compte Individuel Retraite (CIR)	12,00	9,00
Le droit à l'information : réalisation de la saisie des données dématérialisées (historiques de carrière et pré-liquidation) devant être transmises à la CNRACL	24,00	18,00
Aide à la correction des anomalies sur déclarations individuelles	16€/heure	16€/heure
Dossiers non dématérialisés	convention réalisation	convention contrôle
La demande de régularisation de services	24,00	24,00
La validation des services de non titulaire	32,00	32,00
Le rétablissement au régime général et à l'Ircantec (RTB)	48,00	48,00

Après débats et discussions, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent le Maire à signer la convention relative à la réalisation / au contrôle des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion applicable du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022,

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

**AUTORISATION PERMANENTE
ET
GENERALE DE POURSUITES**

Je soussigné,
Alain LEGRAND, *Maire*

autorise le comptable assignataire à Loudun, à mettre en œuvre les procédures de recouvrement forcé envers les redevables défaillants sans solliciter mon autorisation préalable pour tous les titres selon les conditions précisées ci-après :

- Oppositions à tiers détenteur (après envoi au redevable de la seule lettre de relance)
- Saisies

Pour les budgets suivants :

- Commune et Ccas

Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DIVERS

● Information sur l'accompagnement pour les économies d'énergie: audits énergétiques en 2021: un audit énergie des bâtiments communaux est prévue en mars / avril 2021

● Demande de subvention de l'Association La maison de l'Acadie: 500€
Des travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et de modernisation ont été effectués.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord pour une subvention de 100 euros

● Élections sénatoriales

L'élection des représentants devant voter pour les sénatoriales doit intervenir le vendredi 10 juillet

● Reçue, une carte de remerciements de Mme & M. Perrault, suite à l'envoi des condoléances de la mairie

● Reçue lettre du Président du Conseil Départemental pour les travaux de voirie du carrefour jusqu'à la sortie sud d'un côté et jusqu'à la Rue de la Seigneurie de l'autre – Ces tracés étant de la seule compétence départementale.

Demande du Maire pour la création d'une voie de décélération sur la RD347, sens Loudun Mirebeau pour virer à droite sans danger dans la D44. Le conseil départemental ne donne pas d'avis favorable à cette requête. Toutefois, en raison du danger, une seconde demande sera présentée.

● Remplacement du copieur / imprimante / scan

Des devis ont été demandés, vente ou location. Dossier à représenter au prochain conseil du 10 juillet.

● Eglise

La porte aurait dû être posée la semaine dernière... en coordination avec le maçon
Des traces d'humidité dans l'église ont été décelées, l'architecte et la DRAC ont étudié un système d'assèchement... Ils vont creuser au pied du mur, mettre des cailloux et replacer les pierres, sans joint.
Réception définitive des travaux entre le 21 et le 24 juillet 2020 !

Broyeur en panne: roulements usés

Devis 3955 euros plus 400 pour une réparation, avant démontage. Pour un neuf, compter 8000 euros

... A voir si une éventuelle reprise de l'ancien est possible ?

Absolument nécessaire pour les chemins.

● Montée en débit

L'inauguration aura lieu le 24 août à 11 heures sur site, « aux 4 routes », et sera suivie d'un verre à la salle des fêtes

● Dotation globale de fonctionnement

En baisse ! 32 KE cette année soit 4 de moins que 2019 !

● Un Pacs a été conclu entre Jimmy Landry & Séverine Boutet

● Pas de centre aéré cette année à Moncontour. Quelques places sont encore disponibles à Loudun

● Lundi soir: réunion à la CCPL -Communauté de Communes- concernant les orientations budgétaires
Finances : elle a récupéré des compétences sans pour autant obtenir les subventions correspondantes (Gemapi...)

Poste le plus cher: les déchets. Une facturation au poids pourrait se profiler à l'horizon.

● Piscine intercommunale : a rouvert ce matin du 26 juin.

● Le Restaurant de la Maison de Pays reste fermé. Dépôt de bilan

La CCPL a fait une offre pour racheter le matériel professionnel, pour faciliter la recherche d'un repreneur.
Ces 5 dernières années, le loyer n'avait pas augmenté.

● CCPL

Trois réunions prévues ces prochains jours, dont la mise en place du conseil communautaire.

● Reçue, une étude pour la téléphonie de la mairie. Analogique amené à disparaître

Ordre du jour épuisé. La séance est levée.

----- ooOOoo -----

